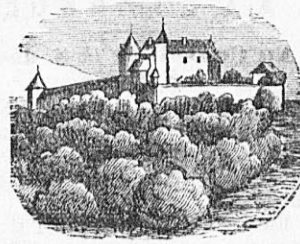




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h30 8^h7. BULLE, dép. 5^h30 (5^h45) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère :
 Une seule insertion . . . 20 cts.
 Annonces répétées . . . 16 »
 Canton : Première insertion 20 »
 Les suivantes . . . 15 »
 Suisse . . . 25 »
 Etranger . . . 30 »
la ligne ou son espace.
 Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
 Réclames . . . 40 cts. la ligne
 S'adresser à
 Publicitas, S.A. suisse de publicité,
 Bulle (Cercle catholique, au 1er).

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 » . . . 6 mois » 2 50
 Etranger . . . 1 an » 9 50
 » . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

TÉLÉPHONE 150

Le 16 mai 1920.

Date mémorable, date inoubliable.

Le 16 mai 1920 sera peut-être le jour le plus important de l'histoire de la Suisse, depuis celui de sa fondation.

Il s'agissait en effet de son existence même et, en tout cas, du maintien de son indépendance. Il est hors de doute, et cela, aucun des opposants ne le contestera sérieusement, que en cas de rejet de l'accession de notre pays dans la Société des Nations nous n'aurions été rejetés dans les bras de l'Allemagne. Nous aurions vécu de la vie, nous nous serions inspirés de ses sentiments et, finalement, nous aurions oublié nos propres idées, ces idées si chères à nos ancêtres, pour devenir de simples sujets d'un futur kaiser.

Or, il n'est guère probable que la Suisse romande se soit accommodée d'un tel régime ; l'isolement de la Suisse aurait à coup sûr provoqué la rupture du lien fédéral. Les germanophiles à l'étranger auraient pu donner libre cours à leurs sentiments et, nous autres, Romands, qui n'aurions pas voulu les suivre dans cette voie périlleuse, nous serions restés isolés et, par la force des choses, nous aurions dû nous rattacher à nos voisins.

Quand le général osa prétendre que l'accession de la Suisse dans la Société des Nations nous mettrait sous la domination de la France, il savait pertinemment que ce n'était pas vrai et que notre indépendance serait beaucoup plus respectée qu'elle ne le fut de la part de l'Allemagne avant la guerre et pendant la guerre ; mais ce qu'il faut bien garder de dire et d'avouer, c'est que, en cas de refus de notre part, nous n'avions plus d'autre ressource que de nous jeter dans les bras de l'Allemagne.

En dépit des élucubrations de l'ex-général et de certains colonels, la journée a été glorieuse pour la Suisse. Nous escomptions, il est vrai, une majorité d'acceptants, connaissant le patriotisme de la Suisse romande et de certains milieux de la Suisse allemande. Mais nous avions tout lieu de craindre le résultat de chaque canton ou plutôt de chaque Etat. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il ne suffisait pas de la majorité des électeurs ; il fallait encore que les Etats acceptants obtiennent dimanche soir, treize Etats se sont prononcés pour l'accession et douze ont eu une majorité rejetante. Il s'en est fallu de peu pour que, en dépit de la majorité de 90 mille voix en faveur de l'accession, il y ait eu finalement refus de la Suisse d'entrer dans la Ligne des Nations.

Uri, Schwytz, Zoug, Appenzell-Int., Glaris, les deux Bâle, sont parmi les rejetants. On attendait un meilleur résultat de Soleure qui, cependant, donne

lui aussi une majorité rejetante. Mais où l'étonnement de chacun s'est trouvé grand, c'est devant le résultat de Schaffhouse, dont on escomptait une majorité acceptante et qui cependant a donné plus de deux mille voix de majorité aux non. Quand on connaît l'esprit militariste des citoyens de ce canton (on se souvient de la presque unanimité lors de la votation de la loi militaire), on n'est plus à dénier la intervention du manifeste du général Wille, et de celle de colonels Sprecher, Muller et consorts. Est-ce que le peuple va tolérer que ceux qui prétendent nous défendre mettent ainsi en péril l'existence même de notre pays ? Espérons que, en haut lieu, on mettra le holà.

Nous pouvons être fiers du résultat du canton de Fribourg qui, dans sa partie romande surtout, a donné 20 mille voix acceptantes. La participation au scrutin a été très forte, ce dont on ne peut que se réjouir, au point de vue de la démocratie.

La Gruyère s'est admirablement montrée. Les quelques centaines de voix rejetantes proviennent en très faible partie de germanophiles irréductibles ; la plus grosse part a été fournie par les mécontents à tout crin. Ce sont, du reste, à peu près les mêmes chiffres qui se sont portés à la liste socialiste lors des élections fédérales et et les opposants d'hier se sont recrutés dans les mêmes milieux. Ce ne sont généralement pas ceux qui ont à se plaindre de leur sort qui font choix de l'urne pour manifester leur mécontentement ; au contraire, ces éternels mécontents sont souvent, de tous les ouvriers, les mieux rémunérés et ceux dont la situation de salaire pourrait être enviable de bien des employés à traitement fixe ; il est indéniable qu'il règne dans certains milieux un fort mauvais esprit ; mais on aura pu se convaincre une fois de plus que le peuple n'est pas mûr pour les expériences d'agitation et de révolte.

C'est avec joie et avec fierté que nos populations ont pu fêter le résultat de la votation qui fait honneur à leur patriotisme et à leur clairvoyance. L'avenir finira bien par dessiller les yeux de ceux qui, jusqu'ici, n'ont pas voulu voir la vérité.

NOUVELLES SUISSES

Haute distinction. — A l'Académie des sciences morales et politiques, de Paris, M. le baron Ernest Seillière a lu un rapport sur les titres de M. Maurice Muret, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, correspondant du *Journal des Débats*, présenté par la section de morale pour occuper la place de correspondant vacante par suite de l'élection de M. Balfour comme associé étranger.

La votation du 16 mai.

Les résultats en Suisse.

	OUI	NON
Zarich	46 280	66 887
Berne	65,443	56,014
Lucerne	15,532	14 454
Uri	1,008	3 410
Schwytz	2,564	8 477
Obwald	1,802	1,267
Nidwald	1,391	1,014
Glaris	2,289	4,520
Zoug	2 845	3,145
Fribourg	20 080	6,101
Soleure	9,891	15,002
Bâle-Ville	10,636	12 030
Bâle-Campagne	5,545	9,141
Schaffhouse	4,360	6,557
Appenzell (R.-Ext.)	5,564	5,977
» (R.-Int.)	1,266	1,270
St-Gall	25,931	30,017
Grisons	12,126	10,718
Argovie	18,014	33,182
Thurgovie	16,221	11,445
Tessin	15,666	2,817
Vaud	63 284	4 800
Valais	19,159	6,080
Neuchâtel	23,022	4,135
Genève	25,191	5 143

Totaux, 415,160 322,654

La majorité des oui est de 92,506.

Nombre des cantons :

Acceptants 11 1/2 ; rejetants 10 1/2.

Exposition suisse de l'électricité.

Cette exposition s'est ouverte à Lucerne le 15 mai. Plus de cent-vingt usines et firmes de toutes les parties de la Suisse y prennent part.

Il convient de rendre hommage à l'effort patriotique accompli par les organisateurs. Le problème, si difficile à résoudre, de l'électrification de nos chemins de fer a mis en évidence l'importance de l'industrie électrique. L'exposition de Lucerne ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à l'électrification du réseau suisse.

A la frontière. — On mande de Rodersdorf :

Un soldat des troupes de surveillance a été grièvement blessé dans la nuit de mercredi à jeudi, dans l'exercice de son devoir, par des contrebandiers. Il a reçu à la tête et à la poitrine treize coups de couteau environ. Les blessures ne sont pas mortelles. On est sur la trace des contrebandiers.

Deuxième galerie du Simplon.

En avril dernier, le percement a progressé de 69 mètres et la maçonnerie de 72. Au 1^{er} mai, la galerie était perforée sur une longueur de 17,745 mètres et achevée sur 17,577. Il restait 2080 mètres à percer.

Envois postaux saisis pendant la guerre. — Les expéditeurs ou destinataires de lettres recommandées, de mandats et de plis contenant des va-

leurs, saisis en France au cours des hostilités, pourront adresser, avant le 1^{er} décembre prochain, par lettre recommandée, une demande de relaxe à l'état major de l'armée, 2^{me} bureau, 231, boulevard de Saint-Germain, Paris, en fournissant, avec une déclaration sur le contenu de chaque envoi, les renseignements suivants :

Noms et prénoms de l'expéditeur et du destinataire ; date de l'expédition ; désignation de l'office où l'envoi a été consigné, numéro de consignation ; désignation à donner au pli relaxé.

L'Administration des postes suisses ne peut pas se charger de la transmission de demandes de cette nature.

Vaud. — Accident mortel aux

Tours d'Al. — Mlle Lili Winz, 21 ans, infirmière à la pension Richemont, à Leysin, revenant d'une ascension aux Tours d'Al a été, au col de Luissel (1837 m.), entre La Riondaz et le Châtillon, atteinte et tuée entre ses deux compagnons de course par une pierre descendue de la montagne. Son cadavre a été ramené à Leysin.

— Une épave humaine. — On mande de Villeneuve :

Des personnes travaillant, mercredi matin, aux Déserts de la Tinière, près des fours à chaux, ont aperçu, flôtant sur l'eau, le cadavre d'une femme à demi-vêtue. La police, avisée, la retira du lac et découvrit de l'autre côté de l'usine, un réticule en perles contenant de l'argent, un billet de banque, une superbe montre-bracelet en or. L'identité de la noyée a été établie. C'est une dame D., de Vevey, déjà âgée.

— Ecrasé par un camion. — Alexis

Borloz, 19 ans, demeurant à la ferme des Couleaux, près Chessel, avec sa grand-mère, ayant voulu monter sur le camion des Carrières de la Porte du Scex, est tombé sous le véhicule lourdement chargé, qui lui a passé sur le corps. Il put encore se relever, mais il retomba aussitôt et expira dix minutes plus tard.

Berne. — Voleurs arrêtés. —

Les auteurs des vols avec effraction de 9000 et 2000 fr., commis dans deux hôtels de la ville, ont été arrêtés à Bienne ces jours derniers par la police cantonale. Ces individus habitaient Bienne et y travaillaient. Ils avaient, durant la même période, commis d'autres vols et s'étaient emparés de plusieurs sommes importantes. L'auteur principal devait se marier prochainement et avait acheté avec les sommes soustraites des quantités importantes d'ustensiles de ménage et un piano.

Genève. — Aviation. — Le Con-

seil d'Etat a approuvé vendredi un projet de loi modifiant la loi du 11 octobre 1919 décrétant d'utilité publique la création d'un champ d'aviation et ouvrant un crédit de 675,000 francs pour l'acquisition d'un terrain.

A L'ÉTRANGER

Au Conseil de la S. des N. à Rome.

Le Conseil de la Société des Nations a tenu samedi, sous la présidence de M. Tittoni, représentant de l'Italie, une séance privée suivie d'une séance publique.

En ouvrant celle-ci, M. Tittoni déclara que toutes les décisions du Conseil sur les questions présentées seront rigoureusement inspirées d'un esprit de justice. Après avoir parlé de la question arménienne, qui fait encore l'objet d'un échange de vues entre le président Wilson et le Conseil suprême, il annonce que ce dernier a donné son approbation aux mesures d'ordre financier arrêtées en vue de la conférence du travail de Washington. Il fait part enfin d'une requête du Luxembourg, demandant d'entrer dans la Société des Nations.

On entend ensuite le rapport de M. Matsui (Japon) sur le piébiacite des territoires d'Eapen et Melmédy, pour lesquels l'Allemagne a réclamé l'intervention de la Société des Nations.

Puis M. Balfour parle des mesures propres à éviter la propagation des maladies infectieuses en Europe centrale.

Le secrétaire général rapporte sur la future cour permanente de justice internationale et enfin M. Tittoni, à propos des prisonniers de guerre autrichiens, hongrois, russes, allemands qui sont en Sibérie et qu'il est difficile de secourir ou de rapatrier.

Toutes les propositions des rapporteurs, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le Parlement national tartare de Crimée, représenté par son délégué plénipotentiaire, vient d'adresser au Secrétariat de la Ligue des Nations la demande d'admettre la Crimée au nombre des membres de la Ligue et de confier à la Pologne, dont le gouvernement et le chef de l'Etat jouissent de la confiance entière du peuple de la Crimée, un mandat spécial sur ce pays, en application de l'art. 22 du Pacte de la Société des Nations.

La grève des cheminots français se meurt.

Sur le réseau des chemins de fer, la situation continue à être satisfaisante. Nombre de rentrées sont enregistrées chaque matin sur tous les réseaux.

Justice est faite.

Samedi matin, à 4 h. 20, à Vincennes près Paris, au lieu dit la Maison-Blanche, Georges Togné, Lemoine,

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAR

77

M. MARYAN

Si les guerres, les famines, les maladies ont souvent réduit les paysans et les travailleurs à une misère douloureuse, tel n'était pas leur état normal ; et si leur vie était rude, laborieuse, leurs habitations et leur nourriture primitives, il faut, pour être juste, étudier, soit dans les vieilles chroniques, soit dans les ruines féodales elles-mêmes, ce que furent, aux mêmes temps, et la disposition grossière de ces nobles demeures, et la vie qu'y menaient les favoris du monde. Il n'y avait pas de tentures devant ces larges embrasures qui laissaient un libre accès aux coups perçants ; alors même qu'un arbre entier brûlait dans les cheminées antiques, le froid régnait en maître dans les salles et les escaliers de pierre. Les sièges étaient de bois sculpté, qu'un cousin rendait à peine plus moelleux. Maîtres et serviteurs vivaient souvent côte à côte dans une salle unique, ils s'asseyaient à la même table, nulle recherche ne présidait aux repas, et les ustensiles dont

Herbert et sa femme Aubert, condamnés à mort le 28 juillet dernier par le 4^{me} conseil de guerre pour dénonciation et remise à l'ennemi de soldats français et anglais qui avaient réussi à se cacher en territoires occupés, ont été exécutés.

CANTON DE FRIBOURG

La votation du 16 mai.

Le canton de Fribourg a jeté dans la balance des destinées de la Suisse une masse de 26,000 suffrages, chiffre qui n'a été dépassé qu'en 1874, lors de la votation sur la constitution fédérale. Il a donné 20 000 voix en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Ligue des Nations ; il y a eu 6000 opposants. Le gros de l'opposition a été fourni par le district de la Singine. Le vote des militaires a fourni une proportion inattendue de voix négatives.

La population allemande a obéi aux mêmes sentiments que la majorité des Confédérés d'outre Singine. Les socialistes ont suivi le mot d'ordre de leur parti.

Les résultats de la Gruyère et de la ville de Bulle sont particulièrement réjouissants. Bulle a donné 741 oui contre 96 non.

Voici le tableau du vote :

Districts	OUI	NON
Surine	5,045	1,568
Singine	668	2,749
Gruyère	4,545	435
Lac	1,919	963
Glâne	2,767	108
Broye	3,212	88
Veveyse	1,644	35
Militaires	280	150
Total	oui 20 080	non 6 101

Examens d'apprentis 1920.

— La date des examens est fixée aux 26, 27, 28 et 29 juillet prochain. Pour les détails, consulter la *Feuille officielle*.

Exploit d'un chien féroce.

— A Bellaux, un chien venu de la contrée environnante a étranglé et éventré deux moutons et fait de telles blessures à un troisième qu'on a dû l'abattre. C'était pendant la nuit, et le propriétaire des bêtes les avait laissées en plein air.

L'attentat de La Joux.

— L'auteur de l'attentat de La Joux, qui, pour cambrioler, a voulu tuer la jeune fille Borcard, a été arrêté.

Dans sa prison, il a tenté de s'ouvrir une veine au moyen de débris de verre.

on s'y servait étaient aussi primitifs que peu nombreux.

Au moyen âge, l'idée et la chose que représente le mot tout moderne de *confort* étaient également inconnues. Les tempéraments s'accommodaient d'une vie dure, comme les habitudes d'une simplicité et d'une grossièreté relatives. Nos santés, pas plus que notre délicatesse actuelle, ne pourraient supporter les conditions dans lesquelles vivaient jadis les rois.

Si tel était l'état des mœurs, il ne faudrait pas comparer un hospice d'autrefois avec nos hôpitaux modernes ; il serait au moins équitable de faire la part des temps, des habitudes, des notions de science et d'hygiène. Mais à ceux qui représentent l'Hôtel Dieu antique comme un foyer pestilentiel où les malades manquaient, même hors les temps d'épidémie, de soins éclairés, d'espace, d'air et de bien-être, on peut offrir un type de ces asiles calomniés. L'hospice Saint Jean n'était pas une exception. Toute ville possédait un Hôtel-Dieu, tout monastère au moins une infirmerie, et ces édifices, enrichis de dons magnifiques et princiers, offraient des proportions vastes et saines. Il faut voir, à l'hôpital Saint Jean, ces corridors bien aérés, dont la prévoyance méconnue des temps anciens avait revêtu les murailles de carreaux de faïence, sage précaution contre les miasmes, — et cette salle gothique, vaste comme une église (qui ne reçoit plus de malades

GRUYÈRE

La votation fédérale à Bulle.

— La ville de Bulle a accueilli les résultats de la votation avec enthousiasme. Dans la soirée, en dépit de l'état de la température, des groupes nombreux circulaient, commentant joyeusement le grand événement. Tous se réjouissent du superbe résultat du canton, du district de la Gruyère en particulier. Une seule commune s'est ressentie de l'odieuse campagne des *Freiburger Nachrichten* et d'un certain professeur. Dans le canton, le district de la Singine a donné à lui seul la moitié des rejets. C'est la seule ombre au tableau.

Le public, prévenu à son de cloche du publicateur, se massait en foule aux abords de la gare où, à 9 heures, doit arriver le Corps de Musique de la Ville, en excursion sur les bords du Léman, et d'où doit partir un cortège. Sous une pluie diluvienne qui ne refroidit pas l'enthousiasme, le cortège se forme et parcourt les principales rues de la ville, aux sons entraînants de la musique, pendant que le canon de la Société des Artilleurs, qui avait déjà annoncé la bonne nouvelle au pays, tonne de nouveau et jette aux échos ses joyeux éclats.

Du balcon de l'Hôtel de Ville, M. Despond, syndic, prononce un discours de circonstance. Il donne le résultat de la votation, en félicite chèrement les électeurs de la commune de Bulle de leur vote patriotique. Les 96 voix rejetantes sont celles d'égarés qui, pour plusieurs, reviendront à de meilleurs sentiments.

L'orateur invite la foule à crier avec lui : Vive la Patrie Suisse ! Vive la Ligue des Nations !

Puis toute l'assistance entonne en chœur, tête découverte, le Cantique Suisse.

Maintenant, la Suisse fait partie de la Société des Nations ; la plupart des opposants s'inclineront devant le vote de la majorité ; ils reconnaîtront par l'expérience combien ils se sont trompés ou combien ils ont voulu tromper leur pays. La Suisse va participer à l'œuvre de paix et d'humanité à laquelle l'appelait tout son passé de liberté et de démocratie ; mais doit-elle oublier, pour des raisons de concorde, l'œuvre néfaste de ceux qui ont voulu jeter parmi nous la haine et la discorde ? Il y a des sanctions à prendre et des épurements à opérer. Ce sera un soulagement pour tous les vrais patriotes.

Football. — Jeudi, la première équipe de notre club local se rendit à

qu'en cas d'épidémies), entre les piliers de laquelle des cloisons à double hauteur d'homme isolaient un petit nombre de lits en préservant les malades du froid sous ces voûtes largement aérées. Les calorifères n'existaient point alors, pas plus chez les riches que chez les pauvres ; mais les poumons de ce temps-là ne connaissaient guère la phthisie, et l'air circulant librement, était là un agent de guérison en rapport avec les robustes organisations de nos pères.

Lia aimait d'instinct les vieux édifices. Les religieuses l'avaient prise en affection ; celles mêmes qui ne parlaient que le flamand aimaient à lui montrer les trésors de leur monastère : l'admirable chaise de sainte Ursule, peinte par Memling pendant un séjour qu'il fit, dit-on, à l'hospice, pour guérir une blessure reçue sous les murs de Nancy, et les autres peintures dues au même pinceau, dont la perfection ravit autant que la naïve piété qu'on y respire que par une science étonnante et des procédés merveilleux. Elle aimait surtout à s'asseoir dans cette curieuse pharmacie où rien n'a changé depuis des siècles. Les antiques bahuts sculptés retraient la figure des religieuses distribuant les remèdes ; les mêmes pots en vieux grès de Flandre et en faïence de Delft contiennent les médicaments ; sur les murailles on voit suspendus d'anciens portraits de religieuses vêtues, comme le sont celles d'aujourd'hui, du blanc vêtement de l'ordre de Saint-Au-

veyey pour y jouer un match quart finale contre le F. C. Martigny qui fut battu de 3 buts contre 1.

Dimanche, dans les demi-finales, se fit battre de 3 à 1 par le F. C. R. Star de Genève et termina ainsi honorablement la saison.

A la montagne. — Nos montagnes sont si belles et agréables cette saison qu'elles attirent une foule d'excursionnistes. Dimanche, c'est par centaines que les citadins se sont dirigés vers les coteaux herboux ou vers les hauts sommets, après avoir rempli leur devoir de citoyens.

A ce sujet, on ne peut que se réjouir de l'innovation qui a permis aux électeurs de voter le samedi soir. Il faut espérer que ce mode se généralisera qu'il sera maintenu d'une manière générale dans tout le canton.

FAITS DIVERS

Une automobile conduite par M. Collignon Albin, chargée de l'organisation de la course cycliste Milan-Lyon-Paris-Anvers, a capoté, par suite de l'éclatement d'un pneumatique de la roue droite d'arrière, au territoire de la commune de Mison (Basses Alpes).

M. Jacques Sala, rédacteur sportif au *Journal* et le chauffeur, M. Trochu ont été tués ; Mme Collignon-Albin a sa cœur ont été blessées.

Sur mer.

Le télégraphe du Mont Argenta annonce que le paquebot *Assyria* rencontré une mine et a coulé. Ce navire, qui jaugeait 965 tonnes, faisait le service de passagers et de marchandises entre la Sicile, la Sardaigne, la Corse et Livourne. L'équipage comptait 50 hommes. Les autorités ont envoyé des destroyers sur les lieux. Des secours sont partis de Vecchia et de Porto Ferrajo. Quatre embarcations avec des naufragés ont été aperçues à proximité du port Santo-Stéfano.

Madame Vve J. Pinaton, ses enfants, petits enfants, les familles parentes et alliées remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné une grande sympathie dans la douloureuse épreuve qui vient de les frapper. Un service spécial au Conseil paroissial, au Conseil communal, au Corps enseignant et aux sociétés Chorale, Musique, Espérance, Gymnastique et Persévérance.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
GIRAYEGNA & CIE GENEVE

gustin. Rien n'a changé, en effet, dans ce costume monastique ; la religieuse assise dans la pharmacie est si semblable aux images sculptées sur les bahuts et retracées sur les murailles, avec sa coiffe pittoresque ouverte comme une paire d'ailes sous un voile noir, qu'on se croirait revenu aux temps antiques et qu'on est saisi d'admiration en constatant la puissance de vie de ces institutions qui traversent les siècles sans être renversées ou altérées, qui répondent aux mêmes besoins à toutes les époques, et prodigent à tous les âges, avec la même sagesse et le même amour, ces trésors de charité dont le principe est immuable et la source intarissable, puisqu'un Dieu même est leur inspiration et leur Dieu. Donner, — donner largement de ces richesses maudites, — donner encore aux malades son temps, sa peine, ses douces paroles, ses sourires, c'était désormais, Lia le sentait bien, le seul soulagement qu'elle put apporter à ses peines.

Les béguines pauvres reçurent leur part des largesses. Elle aimait à s'asseoir dans ces plus humbles de leurs maisons, où une prêtre tout flamande et toute monastique faisait reluire les pauvres meubles et les modestes ustensiles de ménage. Le spectacle de la paix dont on y jouissait reposait un moment son âme agitée.

(à suivre.)

PO
Grand choix
CHAUS
Richelieu,
en chevre
CHAUSSE
Grand a
Vve S
Droguerie
Camphre, ma
Poudre
Service d'e
Syndica
de la
Disponible dans ses entr
DENIS, ainsi qu'à la Société
CIDRE de
sa fabrication de 50 à 150 litres
ENGRAI
pour prairies, champs, jardins
contrôlée ;
FOIN
de première qualité, toujours
avantageux ;
Machine
des meille
Prix et c
Mises
Il sera exposé en vent
mai, dès 1 heure apr
l'Hôtel de Ville à Bu
une dizai
de 4 à 8 ans.
L'ex
Profitez avant
Mi-fil pour draps de
180, 220, 240
Toile de coton et
Nappes et ser
Bazin
Dema
H. HUBER,
Té
La Fabrique Fr
Engagerait quel
Tiss
Fr. 80,000
sur hypothèque en pr
premier ordre, taux 6
S'adresser au Bure
Bulle.
A la même adresse.
très bien entretenue, a

POUR LES FÊTES

Grand choix de
CHAUSSURES en tous genres

Richelieu, Molière, Souliers à brides et découverts en chevreau et vernis et toile blanche. Egalement beau choix de CHAUSSURES MONTANTES en noir et couleur, teintes à la mode, pour Messieurs, Dames et Enfants.

Prix modérés. — Escompte 5 %.

Grand assortiment de Chaussures à prix réduit.

Vve Sottas-Thalmann, Bulle

maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

Service d'escompte A. C. G.

Droguerie DUBAS Bulle.

Camphre, naphthaline, thymoline.
Poudres insecticides.

Service d'escompte A. C. G.

Syndicat agricole de la Gruyère.

Disponible dans ses entrepôts de BULLE et CHATEL ST-DENIS, ainsi qu'à la Société de VAULRUZ :

CIDRE de première qualité

en fûts prêtés de 50 à 150 litres au prix de 26 ct. le lit. franco Bulle.

ENGRAIS CHIMIQUES

pour prairies, champs, jardins et le purin, dosage élevé, marchandise contrôlée;

FOIN et PAILLE

de première qualité, toujours disponible à Bulle, prix du jour le plus avantageux;

Machines agricoles

des meilleures maisons. Garantie.
Prix et conditions spéciales.

Mises de chevaux.

Il sera exposé en vente en mises publiques le mardi 25 mai, dès 1 heure après midi, devant les Ecuries de l'Hôtel de Ville à Bulle

une dizaine de juments

de 4 à 8 ans.

L'exposant : Alexis Bovet.

Profitez avant la nouvelle hausse!

Mi-fil pour draps de lits et oreillers en 65, 70, 80, 105, 180, 220, 240 et 260 cm. de large.

Toile de coton en 80, 170 et 240 cm. de large.

Nappes et serviettes en fil, mi-fil et coton.

Bazins — Damas.

Demandez Echantillons.

H. HUBER, Morellweg 4, Berne

Téléphone 6833.

La Fabrique Fribourgeoise de draps S. A.

Neirivue

Engagerait quelques jeunes filles comme

Tisserandes.

Fr. 80,000. — sont demandés

sur hypothèque en premier et second rang, garanties de premier ordre, taux 6 %.

S'adresser au Bureau d'affaires C. DUVANEL, à Bulle.

A la même adresse, on offre à vendre une belle villa, très bien entretenue, avec magasin et grand jardin.

CHANGE

A cause du change à vendre à Bulle

un bâtiment

de construction récente comprenant 3 logements exposés au midi.

Prix fr. 16 000.—

S'adresser à Jean FRIOD, BULLE.

A louer

jolie chambre

meublée, indépendante et bien exposée au soleil.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P 1597 B.

LAPINS

A vendre pour cause de liquidation lapins de différentes races; prix avantageux.

S'adresser à BINZ fils, à La Tour.

On demande

une bonne

à tout faire, munie de bonnes références. Gage 50 fr. par mois.

Demandeur l'adresse au N° 1596 à Publicitas S. A. Bulle.

Lunettes.

Une paire de lunettes a été oubliée jardi sur le banc du coin de la pépinière du Conde. La personne qui les a retirées est priée de les apporter au bureau du journal contre récompense.

A vendre

4 beaux porcs

de 11 semaines, chez Veuve Gagny, Bulle.

Pour cause de départ, à vendre

un potager

à 4 trous, à enlever pour le 25 mai.

S'adresser à M. Sandan, aux Abattoirs, Bulle.

On demande

à louer pour la montagne quelques vaches et génisses ayant été contaminées.

S'adresser à H. Pittet, en Favaulaz, Broc.

On demande

pour de suite

2 jeunes gens

(hommes ou femmes) pour laver des bouteilles, chez M. Oswald Gex, Commerce de vins, Bulle.

A VENDRE

3 jeunes vaches

de montagne, dont une prête et les deux autres reportantes.

S'adresser à Félicien Cavuissens, à Riaz.

Société d'assurance chevaline cherche

AGENT

sérieux et actif. Conditions favorables.

Préférence sera donnée à agent incendie, accidents, etc.

Adresser les offres sous N° 4425 Y à Publicitas S. A., Berne.

Grand Magasin Brunshwig BULLE

ATTENTION

Grand arrivage de COMPLETS POUR HOMMES, d'Angleterre et de la Belgique, toutes couleurs, à partir de 50.—, 70.—, 90.—, 100 fr.

Grand stock de salopettes à solder à 15 fr. le complet.

Divers TISSUS à un prix très avantageux.

A vendre ou à louer

pour cause de santé

L'Auberge du Lion-d'Or, à HAUTEVILLE

avec ses dépendances, soit : grand jardin, grange, écurie et remise.

Entrée à volonté.

S'adresser à M. Vincent Sudan, propriétaire de dite auberge.

Vente publique d'un immeuble industriel avec exploitation agricole.

Mardi 25 mai 1920, à 2 heures, à l'Auberge de la Maison de Ville, à La Tour-de-Trême, les Hoirs de Gremion Jacques feu Joseph vendront par voie d'enchères publiques les immeubles qu'ils possèdent à La Tour-de-Trême, comprenant une jolie maison d'habitation, grange-écurie, scierie, mécanique à battre neuve et environ quatre poses de terrain appartenant de 1^{re} qualité.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions auprès de M. Joseph Pasquier, notaire, à Bulle.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Gremion Arthur, à La Tour-de-Trême.

AVIS

On présentera, le jeudi 20 mai, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, de bonnes et fortes

mules et mulets

du convoi annoncé il y a quelques jours pour Villaz-St-Pierre.

Profitez de l'occasion!

1^{re} Cerises.

Corbeille 5 kg. fr. 11,50
Figues, corb. 5 kg. » 8.—
Noix, sac 5 kg. » 6,50
Achille GUIDI, Lugano.

Endiguement de la Trême.

L'entreprise met en soumission le transport d'une baraque au chalet de la « scie » (au confluent du Mormothey).

Prendre connaissance des conditions au Bureau de Ville de Bulle où les offres sont reçues jusqu'au 19 courant.

LA COMMISSION.

Foyard sec.

L'administration de l'Hôpital du district de la Gruyère met en soumission la fourniture d'une certaine quantité de moules de foyard.

Adresser les offres, par écrit, d'ici au 25 courant, au gérant Auguste BARRAS, agence agricole, à Bulle.

A VENDRE

à BROC, en mises publiques, le mercredi 19 mai courant de 2 à 3 h. jolie propriété de 3 poses d'un seul tenant, lieu dit « FOROEL » terrain de 1^{er} choix, bel emplacement de construction, avec maison de 2 logements, grange et écurie.

Vve Gratien SUDAN à BROC.

A VENDRE une bonne jument

de 8 ans et son poulain d'un mois, ainsi qu'un

poulain

de 15 mois.

S'adresser à Mme Vve Jos. Moret, les Colombettes.

On offre pour la montagne

un taureau

pie-noir, n'ayant pas eu la maladie.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1569 B.

A vendre

des porcs de 4 mois chez Alexis Dupasquier, Bulle.

Vente d'immeubles.

Le sousigné expose en vente par voie de soumission les art. 1037, 1050, 1043 du cadastre d'Enney, consistant en pré d'environ 4 poses d'excellent terrain appartenant, près de la gare d'Enney, et bâtiment, et sa part aux art. 1042 et 1091, soit place.

Les soumissions sont à déposer chez M. Robert Murith, Secrétaire à Gruyère jusqu'au samedi 22 mai et pour les conditions s'adresser au propriétaire. Isidore Gremion, Enney.

Domaine à louer.

Le sousigné exposera en location par voie de mises publiques, le lundi 24 mai, dès les 2 heures de l'après midi, à l'Auberge de Villarvolard, le domaine de Praz Marais, de la contenance d'environ 18 poses et demie, appartenant à M. Edouard Dupré, ainsi que la maraiche des Marroz.

Les conditions seront lues avant les mises.

Repond Oscar, Tuteur.

A L'INNOVATION

BULLE -- Passage de l'Union -- BULLE

Avant de faire vos achats, venez voir et comparer nos prix. Comme vous pourrez vous en rendre compte, toutes nos marchandises sont de première qualité et pour tous vos achats vous bénéficiez du 5 % en timbres escompte.

Nous avons à vous offrir :

Un choix immense en blouses de dames soie, mousseline, lainette, voile, kimono depuis fr. 5.50.

Bas soie, coton et laine, toutes teintes, en coton depuis fr. 2.50.

Combinaisons jupons, jupons, cache-corset, camisoles chemises, pantalons, chemises de nuit, mantelets.

RIDEAUX

Chemises d'hommes toutes qualités, cols, cravates.

PANTALONS - SALOPETTES

CHAPEAUX paille et toile pour hommes depuis fr. 3.95, et pour enfants depuis fr. 3.50.

OMBRELLES soie et coton. - PARAPLUIES

Choix superbe en sacoches soie et velours pour dames et enfants.

Rubans - Dentelles - Broderies - Entre-deux.

Robes enfants et dames - Tabliers fantaisie blancs, alpaga, etc.

Peignes - Barrettes - Savonnettes - Parfums.

Portefeuilles - Portemonnaie - Carnets.

Sacs de montagne - Blouses pour hommes

Toile cirée et Bordure,

etc., etc.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle: Pharmacie Gavin ou Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont Blanc, 9, GENÈVE.

Nous venons de recevoir encore

UN WAGON

de CHAUSSURES AMÉRICAINES

neuves pointure 38 à 45
bouts ferrés et non ferrés

que nous vendons au prix

exceptionnel de 30 fr. la paire

Envoi contre remboursement dans toute la Suisse.

S'adresser **Gautier & Bergerat**, rue Pierre Fatio, 25, GENÈVE.

Prix spéciaux pour revendeurs.

Mises d'immeubles.

Il sera exposé en vente aux enchères publiques, le samedi 22 mai crt., dès deux heures et demie de l'après-midi à la maison d'école de ROMANENS, les immeubles désignés sous les articles 128, 124, 125, 126 et 305a de Romanens et 54 d'Estévenens, soit, maison d'habitation, grange, écurie et pré de 1 hectare 88 ares 35 centiares soit 5 poses 93 perches, le tout dans une très belle situation. Pour voir les immeubles, s'adresser au fermier et pour les conditions au soussigné.

Bureau d'affaires C. DUVANEL, Bulle.

Petit domaine à vendre de gré à gré.

Pour cause de départ, on offre à vendre de gré à gré, un domaine de 10 poses de terrain de première qualité, avec maison d'habitation, grange, écurie, situé à SEMSALES. Entrée en jouissance immédiate.

Aug. Chaperon, huissier, Chatel St Denis.

Première maison suisse fondée en 1877, Spécialité de Malaga d'origine et de vins fins du Midi cherche

Représentant

à la commission

pour Fribourg, Morat-Avenches-Payerne-Estavayer et pour Bulle, Moudon, Châtel-Saint-Denis, Pays d'en-Haut.

Adresser offres sous chiffres P. 2314 P. à PUBLI-CITAS, S. A., BIENNE.

A vendre

un char à échelles et une charrette à herbe, chez Mme Vve Louise DÉFOREL, à Vnadsen.

Auberge à louer.

La Commune de La Tour-de-Trême exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de six années l'auberge qu'elle possède sous l'enseigne de « LA MAISON DE VILLE » avec dépendances, soit : grange, écurie, remise et abri; poids public, buanderie et environ 1 pose de terrain.

L'entrée en jouissance aura lieu le 11 novembre 1920.

Les mises auront lieu en dite auberge le **lundi 21 mai prochain** dès les 2 heures du jour, sous de favorables conditions.

Cet établissement, d'une clientèle assurée, offre, à un preneur sérieux de réels avantages

La Tour, le 10 mai 1920.

Le Conseil communal.

LA BOUCHERIE DEILLON

Bulle

ne débite que de la belle viande, garantie, provenant de bêtes saines et non contaminées, au prix de **Fr. 4.- à 4.80 le kg.**

Mise d'auberge

L'Auberge du Tonnelier, Grand'Rue et ruelle de Lion-d'Or, à Bulle, sera exposée en vente et en location aux enchères publiques, le samedi 22 mai, dès 2 heures de l'après-midi

Grand café bien achalandé, caves saines et spacieuses, 3 appartements, magasin, débridée.

Par sa situation exceptionnelle, cet établissement offre de réels avantages à preneur sérieux.

Les mises auront lieu dans la grande salle de dit établissement.

Les Entreprises Electriques Fribourgeoises

mettent en vente par voie de soumission publique, les bâtiments ci-dessous désignés :

Cadastre de la Commune de Crénez :

Art. 23 Au Saudy, habitation, grange, écurie Taxe 7500.—
» 41b En Javroz, » » » » 5000.—

Cadastre de la Commune de Charmey :

Art. 561 Chalet des Taillisses Taxe 1200.—
» 1668 Praz Paufert, grange, écurie » 4000.—
» 1669 Chalet » 800.—
» 904 Outre Jogne, grange, écurie » 2500.—
» 908 grange, écurie » 3500.—
» 3860b L'Audzelta, habitat, grange, remise » 4000.—
» 1839 Le Vernex, habitation » 1700.—
» 1767 habitation » 400.—
» 1246 et 1523 Pont Clos, grange, écurie » 2000.—

Tous ces bâtiments sont à démolir et à enlever jusqu'au 1^{er} octobre 1920.

Les offres et demandes de renseignements y relatives doivent être adressées, jusqu'au **31 mai courant**, à la Direction des E. E. F. à Fribourg.

Dimanche 23 mai 1920 à la CANTINE, Avry-devant-Pont KERMESSE

organisée par les

Sociétés de Jeunesse de la Paroisse.

Bonne Musique -- Match aux quilles et nombreux JEUX.

Invitation cordiale.

Soumission

Le Conseil communal de Villarvolard met en soumission la confection de deux barrages au Ruisseau de Chauz, selon plans et conditions faits par M. WEBER, ingénieur à Bulle.

Les soumissions seront reçues chez M. JAQUET, bourgeois communal, jusqu'au **samedi 22 crt.**, à 8 heures du soir.

Villarvolard, le 9 mai 1920.

G. CLERC, secrétaire.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
» . . . 6 mois » 2 50
Etranger . . . 1 an » 9 50
» . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste. TÉLÉPHONE 150

Au Grand Conseil

Dans le but de tirer de l'Etat les populations de la Charmey, sur la proposition de l'Etat, le Grand Conseil décide de publier l'entreprise de par autobus de Broc à Bellegarde. L'entreprise sera exploitée par G. qui achèteront deux nouveaux autobus Saurer de 30 chevaux. Pour le moment, un déficit de 2 à 3 mille francs, qui sera par les subventions des communes intéressées, soit Broc, Botterey, Bellegarde, Châtel, Crénez, Bulle, La Tour, Gruyères, Larbey.

Il vote en première lecture le texte des dispositions relatives à la révision de la Constitution en cours de ce débat, la question de nomination du Conseil d'Etat au système proportionnel revivifié ; mais, malgré l'énergie déployée par M. Félix Glasson, le vote majoritaire l'emporte. Le texte que le peuple n'a pas voté, lors de la votation, un autre vote de nomination.

Sur le rapport de M. G. le Grand Conseil vote un décret d'une somme de 219,500 francs pour divers travaux à exécuter à Marsens. De cette somme, 80,000 francs sont destinés à la chapelle de Marsens à une captation d'eau de source à la construction d'urinoirs et des ateliers. Une somme de 800 francs est également prévue pour le logement du médecin-adjoint. Le logement actuellement occupé par le médecin-adjoint est déclaré inhabitable.

Est adopté en première lecture le projet de loi instituant un corps de sûreté. On prévoit un corps de six à huit hommes. Le projet de loi instituant un corps de sûreté. On prévoit un corps de six à huit hommes. Le projet de loi instituant un corps de sûreté. On prévoit un corps de six à huit hommes.

Dans le débat, la dépense supplémentaire peut être évaluée à mille francs ; mais le Conseil communal déclare que ce supplément d'être réduit.

On vote un décret prévoyant une dépense de 150,000 francs pour la protection des rives du lac de Morat et Montilier. La commune contribuera à ces travaux pour une somme de 60,000 francs. On vote un décret prévoyant la construction d'une digue en pierre de Jura avec enrochement sur une couche de fascines. La digue aura une longueur de 1055 mètres.

Est adopté le projet de loi relatif à l'endiguement supplémentaire.